

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Réfugiés

Périgny ne participa pas à l'accueil des réfugiés qui affluèrent dès la déclaration de guerre en septembre 1939, le maire, Édouard Damour, indiquant aux autorités le 17 septembre 1939 qu'il lui était impossible d'accueillir les réfugiés de l'Est, par faute de place, « puisque des troupes occupent actuellement tous les locaux vacants ». Ceux de la Meuse allèrent donc se loger ailleurs, à Châtelailon, à Fouras, à Royan, ou à La Rochelle ; au mieux, la commune aurait-elle pu les héberger plus tard, quand les soldats auraient été partis ...

Restrictions et « épuration »

Dès janvier 1940, commencèrent à manquer le sucre, le café et l'huile. Les ventes de pain, de viande et de lait furent contrôlées.

Les étrangers allemands, autrichiens, puis Italiens furent arrêtés et envoyés en camp de concentration à Saintes. Pour faire bonne mesure, furent aussi arrêtés les communistes et les antimilitaristes, avant même qu'une loi permettant l'arrestation ou la mise en résidence surveillée sur décision préfectorale soit promulguée (3 septembre 1940).

Premiers actes de guerre

L'armée allemande passa à l'offensive le 10 mai 1940 en Belgique ; le 10 juin, le gouvernement quittait Paris pour Bordeaux. « *Sur les routes, dans un chaos inextricable, civils et militaires confondus, tout ce qui roule (camions, voitures, carioles surchargées, bicyclettes et brouettes), freiné par une cohue de piétons, abandonnant dans les fossés les vieillards agonisants, les victimes des bombardements allemands, égarant des milliers d'enfants. Sans doute près de quatre millions de personnes ainsi en détresse. La plus grande terreur collective de la France contemporaine.* » (J.Vidalenc, l'exode de mai juin 40, P.U.F., Paris, 1957).

Le port de La Pallice fut bombardé dans la nuit du 19 au 20 juin ; un détachement motorisé de la 44^{ème} division allemande atteignit La Rochelle le dimanche 23 juin 1940 (les troupes françaises de La Rochelle avaient été désarmées et consignées dans les casernes le 19 juin). Les communes périphériques, dont Périgny, furent évidemment occupées dans le même temps.

Sabotages et attentats

L'action directe de la Résistance se manifesta dès l'été par des attentats contre des soldats allemands et des sabotages.

Quelques jours après sa prise de fonction (le 20 août 1940), le préfet, G.Malik, promulgua un Avis paru dans le journal la Charente-Inférieure du 23 août 1940 :

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

" À la population

De nouveaux actes de sabotage ont été commis aux lignes téléphoniques de l'armée allemande. Ces actes répétés ne peuvent être que l'oeuvre d'individus inconscients. Les autorités allemandes ont pris des otages dans la population et exigent qu'une surveillance soit exercée par les civils français.

Si de tels actes de sabotages devaient encore se produire sur les secteurs surveillés, les gardiens de ces secteurs seront traduits devant le tribunal militaire pour y être jugés.

La population civile est avertie que des mesures très lourdes de conséquences sont envisagées pour le cas où les actes de sabotage se renouvelleraient.

Les gardiens incarcérés et les personnes arrêtées comme otages pourront payer de leur vie les gestes stupides des saboteurs.

Pour éviter de telles mesures, il est du devoir de chaque français de signaler à l'autorité tout fait de nature à aider à la découverte des coupables.

Le Préfet, signé G.Malik"

De nombreuses coupures du câble souterrain téléphonique reliant La Rochelle à Royan étaient la cause de ce communiqué, ainsi que de la constitution d'une « garde civique » destinée à assurer la garde du câble.

Du coup, Édouard Damour, maire de Périgny, annonçait à ses collègues du conseil municipal le 24 novembre 1940 qu'« un fil téléphonique des armées d'occupation ayant été coupé récemment », il serait question d'instaurer « une garde du câble » et que « la constitution d'une garde civique va être rendue obligatoire » aussi allait-il falloir recenser tous les hommes de la commune âgés de 18 à 40 ans.

Le réseau Fillol

Tandis que le conseil municipal de Périgny, décidait, sur la proposition de M. Auneau, adjoint au maire, « d'honorer Monsieur le Maréchal Pétain, chef de l'État français, en donnant à l'ancienne place de la Chaume, le nom de Place du Maréchal Pétain » (11 novembre 1940), le camouflage de prisonniers de guerre évadés et leur passage en zone libre constituait le premier devoir de la Résistance.

Le commandant Pierre Fillol, Commandant du bureau de recrutement de La Rochelle, avec un groupe de six personnes, leur procurait de faux certificats de position militaire et les dirigeait sur Périgny d'où René Moreau les emmenait au Thou où ils étaient pris en charge par le maire, Abel Bouyer. Ils passaient ensuite la ligne de démarcation par le Quéroy, entre La Rochefoucauld et Angoulême. Le groupe utilisait la couverture d'une entreprise de récupération de vieux métaux "Récupémétal" appartenant à Joseph Joanovici. Grâce aux camions qui circulaient de la zone occupée à la zone "libre", ils transportaient des clandestins cherchant à échapper aux Allemands.

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Infiltré par un indicateur de la police allemande, soit-disant évadé, le réseau fut démantelé en juillet 1941. Le commandant Fillol fut fusillé en 1942 au Mont Valérien tandis qu'Abel Bouyer réussissait à s'évader le 14 février 1942, jour prévu de son exécution.

Dislocations

Au plan national, la IIIème République abolie par les actes constitutionnels du 11 juillet 1940, Philippe Pétain, avec le titre de Chef de l'État Français, avait obtenu des pouvoirs illimités : nomination et révocation des ministres responsables seulement devant lui, pouvoir législatif et exécutif, nomination à tous les emplois civils et militaires, négociation et ratification des traités... Les assemblées nationales furent ajournées et plus jamais convoquées.

Au plan local, le préfet devint le personnage essentiel dans la vie des départements. Les Conseils généraux (et d'arrondissements) furent d'ailleurs supprimés dès octobre 1940. La loi du 16 novembre 1940 autorisa le remplacement des conseils municipaux et des maires élus, par une délégation spéciale et un maire nommé, pour toutes les communes de plus de 2000 habitants. Dans les autres, le conseil municipal était maintenu mais le préfet pouvait le dissoudre et suspendre ou révoquer les élus. Avec ses 1200 habitants environ, Périgny put donc conserver son conseil municipal élu.

Rationnement, restrictions

La France vaincue dut payer un lourd tribut de guerre. Et commença le temps des restrictions. Pénurie d'essence, pénurie de pain, de viande, de lait, de pommes de terre, denrées de première nécessité réquisitionnées par les Allemands, eurent pour corollaires, à Périgny comme ailleurs, l'inflation et le marché noir.

C'est donc sans aucune nostalgie que Pierre Ragaru, qui habitait alors Rompsay, évoque cette période qui fut pourtant aussi celle de sa jeunesse : «Nos moyens de locomotion, à l'époque, étaient très limités : pneus en rondelles caoutchouc (bouteilles de piquette) souliers à ménager au maximum, sous-alimentation engendrant une économie maximum des efforts physiques ».

Lois racistes

Le 6 avril 1940 (avant l'Occupation), un décret présidentiel (Albert Lebrun) interdisait la circulation des nomades sur la totalité du territoire métropolitain pour la durée de la guerre. Les nomades étaient astreints à se présenter tous les quinze jours à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus voisin du lieu où ils se trouvaient. Il leur était alors enjoint de se rendre dans une localité où ils étaient tenus à résider sous la surveillance de la police. Pour la Charente-Maritime (Charente-Inférieure jusqu'au 4 août 1941), la localité en question était en réalité Angoulême.

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Le rapport relatif à ce décret précisait : « En période de guerre, la circulation des nomades, individus errant généralement sans domicile, ni patrie, ni profession effective, constitue, pour la défense nationale et la sauvegarde du secret, un danger qui doit être écarté ».

Nomades et tziganes de Charente-maritime, furent donc rafiés et enfermés au camp des Alliés. Ce camp, situé au sud d'Angoulême, à Rabion, en bordure de la voie ferrée Paris-Bordeaux (en face de l'actuelle usine Leroy-Somer), avait une superficie d'un hectare soixante cinq, entouré de plusieurs rangées de fils barbelés. Il était composé de onze baraquements dont huit en planches disjointes, de quarante mètres sur huit pour les habitations et trois autres plus petites pour le corps de garde et l'administration, les cuisines et l'infirmerie. En décembre 1940, la tempête arracha les toits en carton bitumé et il pleuvait à l'intérieur. Ces baraques en bois avaient déjà servi à la concentration de 800 réfugiés de la guerre d'Espagne qui furent, eux, déportés à Mathausen en août 1940 et exterminés.

Les rescapés du camp des Alliés n'en sortiront qu'en mai 1946, un an après la Libération !

À Périgny, c'était pour échapper à ce sort, que les sœurs Claret rangèrent alors leur roulotte dans une cour et s'installèrent dans une maison de Rompsay.

Dès le 3 octobre 1940 en zone « libre » (où 40 000 d'entre eux furent immédiatement parqués dans des camps), en mars 1941 en zone occupée, le statut des Juifs les excluait de la fonction publique. En juin 1941 commencèrent les premières raffles et les transferts en camps de concentration en Europe centrale.

Le béton de Todt

Dès Octobre 1941, les premiers U-boots (les sous-marins d'attaque allemands) furent accueillis à La Pallice dont la base venait d'être construite entre avril et octobre 1941 par l'organisation Todt et purent assurer leur mission : attaquer les convois anglo-saxons dans l'Atlantique !

On ne trouve cependant aucune construction bétonnée sur le territoire de la commune de Périgny, pas de « blockhaus », tout au plus deux points d'appuis, « Chemnitz » et « Benno », entre Périgny et Rompsay apparaîtront dans le dispositif allemand du secteur fortifié de La Rochelle et île de Ré lors de la Libération.

Rompsay bombardé

En 1943, le 27 janvier, des bombes incendiaires furent larguées (par erreur ?) sur l'usine Cotelte et Foucher à Rompsay, qui fut partiellement détruite. (P.V. de gendarmerie). Deux mois plus tôt (le 18 novembre 1942), 21 « B17 » avaient largué en 4 minutes, 27,7 tonnes de bombes sur la base de la Palice, détruisant en partie les chantiers Delmas Vieljeux, atteignant Saint-Maurice, Missy, Vaugoin et Lagord, occasionnant la mort d'au moins 5 civils mais effleurant à peine les 7 m de béton du toit de la base.

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Quatre mois plus tard, le 29 mai 1943, une seconde offensive réunira sur le même objectif 34 « B24 » qui largueront en 3 minutes, 99 tonnes de bombes, atteignant la base, sans occasionner de dommages sensibles, mais aussi l'avenue Denfert Rochereau, la Grenouillère, la Rossignolette et jusqu'à la Ville en bois, touchant 2 usines chimiques (L'Union française-Thann et Mulhouse), détruisant la gare maritime et un des camps de travailleurs de l'organisation Todt, occasionnant la mort de 26 personnes civiles.

Reportons-nous à la nuit du 26 au 27 janvier 1943 à Rompsay. Il était 4h40. En pleine nuit donc. Brutalement, les habitants furent secoués par un bombardement isolé, celui de l'usine Cotelte et Foucher.

Cette usine, située à Rompsay (à l'emplacement qu'occupera ensuite le magasin « l'Entrepôt ») produisait alors de l'eau de javel, des lessives, des savons, et ne représentait guère une cible stratégique pour l'aviation.

Une trentaine de bombes incendiaires l'atteignirent pourtant.

Le directeur de l'usine était Pierre Labouret. Il déclara : « J'ai constaté que dans le coin ouest des bâtiments, le feu avait pris dans un hangar où étaient déposés des bouchons et des papiers de packaging. Je n'ai pu me rendre jusqu'au lieu de l'incendie, car, [...] un engin incendiaire était tombé et la matière qui s'en échappait dégageait des flammes et une grande chaleur. » (Cité par Christian Genet, p19, *Les deux Charentes sous les bombes*, Aubin Imprimeur, Gémozac 2008).

L'armée d'occupation et les pompiers de La Rochelle durent intervenir pour se rendre maîtres du sinistre.

Pourquoi ce bombardement ? Aucune mission officielle n'a été, semble-t-il, répertoriée pour ce jour-là par les alliés.

S'agissait-il d'un bombardement ciblé comme la précision du tir pourrait le laisser croire ? Mais les bombardements de la base sous-marine de La Pallice montrent bien que la précision des bombardements était alors toute relative.

S'agissait-il plutôt, comme le pense Christian Genet, d'un hasard, d'un largage intempestif de bombes qui étaient destinées à d'autres cibles ? Il pense qu'il pourrait s'agir de bombes larguées par des Halifax du 419^{ème} squadron de la Royal Canadian Force, qui ce jour-là devaient attaquer des navires dans le port de Bordeaux et qui, n'ayant pu le faire en raison de la météo, auraient été contraints de s'alléger pour échapper à la chasse allemande. En l'absence de toute source sûre, cette version reste bien sûr une interprétation.

Par chance, le bombardement ne fit pas de victimes, bien que quelques bombes aient aussi touché des propriétés voisines. Un des voisins de l'usine, cité aussi par Christian Genet, témoigna : « Quatre engins sont tombés dans mon jardin, rentrant profondément dans la

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

terre. Cependant, l'un d'eux ayant percuté un sol plus résistant a pris feu. Mon fils l'a aussitôt éteint en le recouvrant de terre. Ma maison a été épargnée et n'a subi aucun dégât. » Une trentaine d'impacts ont été relevés de chaque côté du canal, et 500 m plus loin, une ligne à haute tension a été coupée.

La Résistance s'organise

OC, FTPF, FNLF, Honneur et Patrie, Castille

L'hiver 1942-1943 fut utilisé par la Résistance pour s'organiser.

Le parti communiste français (clandestin depuis septembre 1939 et dont les membres étaient arrêtés ou pourchassés et isolés) tentait de mettre sur pied une organisation militaire en transformant les « OS » (Organisations spéciales chargées depuis 1940 de la récupération des armes et des sabotages, en groupes de Francs Tireurs et Partisans commandés en Charente Maritime par Émile Texier (jusqu'à son arrestation en septembre 1943-et son exécution) et une organisation civile, le Front National pour l'indépendance de la France.

En novembre 1943, Raymond Bouchet, membre du « comité d'action socialiste clandestin » créé par Edmond Grasset (alias Delorme), futur chef départemental du réseau « Castille » du colonel « Rémy », entra en contact avec Léopold Robinet (socialiste) qui le mit au courant de la création dans la région de La Rochelle du groupe "HONNEUR ET PATRIE".

Raymond Bouchet avait été instituteur à Bourses-et-Martron (près de Montendre), déplacé à La Rochelle en décembre 1940, puis révoqué par Vichy en septembre 1942, parce que Franc-Maçon. Engagé, en Octobre, au service des Allemands (sur les conseils de son camarade d'enfance Jean Garnier, de Saint-Hilaire de Villefranche qui était en liaison avec Londres), il avait été affecté à la "Kriegsmarine" au service des plans.

Le groupe "HONNEUR et PATRIE" allait prendre une importance assez grande du fait que son chef, Léopold Robinet, directeur d'un cabinet de contentieux à La Rochelle, nom de code "Hector Prairial", allait se trouver en même temps responsable départemental.

Périgny : oiseaux exotiques

Léopold Robinet s'adjoignit le docteur Eugène et René Moreau, horticulteur rue du Péré à Périgny.

Des sections furent constituées et celle du secteur Est fut mise sous les ordres de René Moreau, de Périgny.

Le 14 juillet 1943, la BBC diffusait le communiqué : « On connaît les mouchards ». Il s'adressait à une équipe du groupe de résistants « Honneur et Patrie » qui devait, dans la

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

nuit du 15 au 16, aller réceptionner 10 containers d'armes parachutés du côté de Saint-Jean de Liversay : L.Doreau, charron à Luché, Edouard Grasset, Pierre Gauthier, André Robert et Marcel Pacaud constituaient cette équipe ; Ils devaient récupérer 110 mitraillettes, 1500 kg d'explosifs, grenades et munitions ainsi que des pastilles qui avaient la particularité de détruire les batteries, destinées à saboter les accumulateurs des sous-marins et à les obliger à se déplacer en surface. Malheureusement l'atterrissage se produisit à 300 m de l'espace prévu aux Brûlots de la Pichonnerie et il fallut travailler tard pour récupérer le matériel et le camoufler dans un fossé, avant l'aube. Heureusement, lors de la réunion préparatoire, qui avait eu lieu à Périgny chez René Moreau avec Léopold Robinet, la participation du Commandant de gendarmerie Favre avait permis d'éloigner les patrouilles de gendarmerie des lieux du parachutage ce jour-là. Le lendemain, les armes purent être reprises et entreposées à Luché chez Doreau. Finalement, elles furent transportées à Périgny et nettoyées avant d'être cachées dans les serres de René Moreau, chef du secteur Est, au milieu peut-être de sa fameuse volière d'oiseaux exotiques.

C'est aussi dans le cours de ce mois de juillet 1943 que les FTP du groupe Guérit sectionnèrent 75 fils téléphoniques sur la voie ferrée, au Marouillet et 5 à Romsay.

Nacht und Nebel

Une répression féroce fit rage de septembre 1943 à juin 1944. Les résistants tombèrent sous les dénonciations pour leurs activités contre l'occupant.

« Le 10 août 1943, un rapport de vingt pages, avec plans, avait été remis par un commissaire divisionnaire, ex-commissaire central de La Rochelle et son indicateur, le milicien H..., au Colonel Jodkhum, 11 rue des Saussaies à Paris (siège de la Kommandantur de la SIPO-S.D. de Paris [*Sicherheitspolizei*, Police de Sécurité allemande regroupant la "Gestapo" (GEheime STAats POLizei) et la "Kripo" ("KRI"minal "PO"lizei) la police criminelle, communément appelée *Sipo*]) »

Un groupe de quinze policiers français et allemands se rendit aussitôt à La Rochelle et fit procéder par la Feldgendarmerie à de nombreuses arrestations.

D'un autre côté, un certain Wendling, belge, arriva de Paris, accompagnant R. Badier, résistant traqué par la GESTAPO et cherchant refuge à La Rochelle. Wendling se révéla être un agent appointé de l'"Abwehr" (service de contre espionnage de l'Armée allemande).

Enfin, les groupes de Tasdon et de Chaillé les Marais furent dénoncés par le jeune Robert Tarracol, fusillé à la Libération. » (Occupation Résistance Libération en Charente-Maritime 1940-1945, *Henri Gayot*).

Les arrestations se succédèrent. Parmi elles, citons celles qui concernèrent directement Périgny :

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Le 16 août, le chef du groupe "Honneur et Patrie", Léopold Robinet, "Hector Prairial", fut arrêté.

Madame Moinet alerta aussitôt Alcide Pochon qui avisa René Moreau qui, à son tour, prévint le Docteur Eugène, Rambaud, Maudet et Paul Moreau, son frère. René Moreau s'enfuit avec Madame Moreau et gagna un maquis à Souillac dans le Lot. Le Docteur Eugène resta un mois caché chez le dentiste Piquemal avant de rejoindre un maquis dans l'Indre-et-Loire, près d'Azay-le-Rideau.

Le 18 août, à Périgny, Paul Moreau, qui n'avait pas voulu s'enfuir, fut arrêté à son domicile.

Le 20 août, ce fut le tour d'Alcide Pochon.

Ils rejoignirent des centaines d'autres déportés «NN» (Nacht und Nebel= Nuit et Brouillard).

Alcide Pochon mourut le 16 janvier 1945 en détention à Melk.

Paul Moreau fut déporté à Dachau puis à Melk en Autriche.

Léopold Robinet fut emprisonné à La Rochelle-Lafond (hôpital transformé en prison par les Allemands), il fut transféré à la prison du Fort du Hä de Bordeaux et fusillé au camp de Souge, près de Bordeaux, le 11 janvier 1944.

Édouard Grasset, qui avait échappé aux arrestations, fut abattu par un milicien le 8 mai 1944 dans une rue de Paris.

Le groupe de résistants communistes du « Front National de Lutte pour l'indépendance de la France », qui entre autres actions, avait sectionné le 10 août 1943, 48 fils téléphoniques à Rompsay, fut également arrêté à l'issue d'une enquête menée par le commissaire de la Sûreté Bernard Rousselet. Ses membres furent condamnés à Poitiers pour « menées communo-terroristes », malgré leur très jeune âge : Émile Tixier, 22 ans, fut condamné à mort et exécuté le 5 novembre 1943 ; Jean-Eugène Matifas, 18 ans, fut condamné à 5 ans de réclusion et 1200 francs d'amende pour « bris de clôture du bureau d'embauche de La Rochelle et dégradation d'objets d'utilité publique à Rompsay » ; André Lecuyer, 18 ans, fut condamné à 3 ans d'emprisonnement et 1200 francs d'amende pour « dégradation d'objets d'utilité publique à Rompsay et à La Genette » ; Jean Rebière, 22 ans, fut condamné à 2 ans d'emprisonnement et 1200 F d'amende pour « dégradation d'objets d'utilité publique à Rompsay » ; quant à Jean-Alexis Aumonier, 17 ans, il fut acquitté comme « ayant agi sans discernement » mais condamné à rester en maison d'éducation surveillée jusqu'à sa majorité pour « dégradation d'objets d'utilité publique à Rompsay ».

La résistance continua cependant : Le groupe G. Dufour revendiqua le sabotage d'un camion de l'armée allemande dans la cour du château des Gonthières, à Rompsay, le 7 mai 1944.

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Et depuis février 1943 et la loi instituant le STO, Service du Travail Obligatoire, nombreux furent ceux qui pour y échapper, se réfugièrent dans les maquis. Léopold Robinet en organisa un dans la forêt d'Aulnay, à Contré, sa commune natale.

Étranges bombes planantes

Le 17 août 1944 à 18 heures, un autre bombardement affectait la commune de Périgny. Fait étrange, une seule bombe (de près d'une tonne) tombait, sans faire de victimes. Que s'était-il passé ?

Il s'agissait en réalité d'une opération ultra-secrète des Américains, baptisée «Batty 2». Ils essayaient alors de développer les recherches pour mettre au point des types de nouvelles bombes planantes radioguidées.

Le détachement spécial de Wright Field, sous le commandement du colonel Forrest, arriva en Angleterre, à Fersfield, en août 1943, en vue de mener des tests opérationnels avec des bombes guidées (GB-4) par télévision, répondant au nom de code « Batty ».

Trois missions « Batty » furent menées en utilisant des GB-4, sans aucun succès. Problèmes d'interférences, basse résolution des équipements de télévision, et pauvreté des équipements radios.

Les GB-4, qui pesaient 2000lbs (907kg), étaient des bombes planantes radio-contrôlées avec une télévision dans le nez. Deux de ces bombes furent emportées sur des racks situés sous les ailes d'un B-17.

Après trois entraînements au dessus d'un terrain de manœuvres militaires en Angleterre, la première mission fut lancée le 13 août. Cible, le port du Havre. Tandis que le Colonel Forrest suivait la mission à bord d'un P-38 Droop Snoot, un Mosquito photographiait l'opération. Il s'approcha trop près de la GB-4 après son largage, et lorsqu'elle explosa, il fut criblé d'éclats. L'appareil était perdu. La première bombe tomba 1600m avant la cible, la seconde à 1600m après le port.

Moins d'une semaine plus tard, le 17 août 44, la mission "Batty n°2" fut lancée. Il s'agissait d'attaquer la base sous-marine d'U2 de La Pallice. Le quadrimoteur B.17 n°42-40043 (le même B.1 devait servir aux trois missions) était accompagné d'un autre B.17, d'un P.38 et escorté par 11 Mustang P.51. Dès le largage, la caméra de la première GB-4 ne fonctionna pas. L'image indispensable pour la guider n'était donc pas transmise et la bombe s'égara dans les terres. Quant au deuxième engin, il fut l'objet d'oscillations incontrôlables le rendant inefficace. Les deux bombes planantes seraient tombées dans les champs, l'une au sud du bourg de Périgny, à proximité de la station de pompage de Varaize, au lieu-dit Fief Beauvais sans faire de victimes ; l'autre au nord-ouest du village de Puilboreau, près du

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

Payaud et la seule victime fut une personne atteinte par un éclat d'obus de la DCA allemande.

La troisième tentative commença le 26 août, contre Ljmuiden (Pays-Bas), mais les 8/10^{ème} de couverture nuageuse au dessus de la cible obligèrent à l'abandon de la mission.

Les missions « Batty » furent alors suspendues.

Libération

À la fin de la guerre, Périgny partagea le sort de la poche de La Rochelle qui fut la dernière ville libérée de France le 9 mai 1945.

Après le débarquement de Normandie, le 5 juin 1944, les Alliés, pressés de marcher sur Berlin en raison, entre autres, de l'avance des armées soviétiques à l'Est, laissèrent derrière eux les secteurs fortifiés de la côte ouest de la France, Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire, l'île de Ré, l'île d'Oléron, Royan, la Pointe de Grave et La Rochelle, aux mains des forces allemandes.

Le dispositif de l'organisation Todt du Mur de l'Atlantique comptait 1000 blockhaus, 1300 pièces d'artillerie protégées par des mines et des barbelés.

Le secteur de La Rochelle complété par l'anse de l'Aiguillon était placé sous l'autorité de l'amiral Schirlitz.

De Larminat, Le commandant des forces françaises de l'ouest (FFO), massa ses troupes autour de la poche de La Rochelle, après la libération des poches de Royan –et l'anéantissement de la ville- et de la Pointe de Grave en janvier 1945.

Hitler ordonna à ses troupes de résister.

De Larminat chargea néanmoins le capitaine de frégate Hubert Meyer de mener des pourparlers. Il parvint à un accord avec l'état-major allemand le 18 octobre 1944 au terme duquel les Français s'engageaient à ne pas franchir un fossé antichar (de Châtelailon à Esnandes en passant par Saint-Rogatien) autour duquel les alliés venaient d'installer leur dispositif d'encerclement et les Allemands promettaient de ne pas détruire les infrastructures portuaires.

De Larminat savait en effet que Schirlitz avait ordonné de disposer dans les installations du port des mines de 250 kilos prêtes à exploser sur ordre. Pour éviter la destruction de la ville, il mandata Meyer en avril 1945.

Berlin aux mains des Soviétiques, Hitler mort le 30 avril, Doenitz donna l'ordre à ses troupes de se rendre. L'amiral Schirlitz donna, lui, l'ordre de faire sauter le port. Celui-ci aurait été

Guerre, Occupation, Résistance et Répression à Périgny (1940 – 1945)

sauvé de la destruction par la désobéissance du capitaine de corvette Erwin de Terra qui avait saboté les systèmes de mise à feu.

Le 8 mai 1945, à 6h00, jour de capitulation de l'Allemagne, Schirlitz, dans son poste de commandement de Lagord, se rendit sans conditions.

Le 8 juin 1945, Édouard Damour, le maire de Périgny, put réunir son nouveau conseil municipal, nommé par Edmond Grasset, le préfet de la Libération : Hilaire Tournade, Camile Chevrier, Maurice Gapail, Plisson, Coutan, Clément Rogeon, René Moreau, Roland, Lucien Delabarre, Laurent Delaunay, Lucien Boudeau. On ne pouvait pas dire que le maire en fasse trop dans son discours. Il constata sobrement que c'était la première réunion du premier conseil municipal de la IV^{ème} République. Au nom de tous, il salua fraternellement les prisonniers, travailleurs et déportés qui rentraient des camps d'Allemagne et déclara partager avec leurs familles leur joie et leur grand bonheur. Puis, au travail : « Au travail et de toute notre bonne volonté, de tout notre cœur, aidons l'artisan de la victoire à relever la France meurtrie ! ».

Quant aux « États généraux de la Renaissance française », le maire indiqua qu'il avait assisté, en compagnie de René Moreau, Président du Comité Local de la Libération, à une réunion d'information. Aussi une commission serait-elle désignée...

Lors des questions diverses, cependant, Monsieur Coutan réclama l'étude des projets suivants : création d'un bureau de postes, d'une salle des fêtes, de l'adduction d'eau, de l'électrification des écarts, de l'éclairage public, d'un dépôt d'ordures et évoqua l'entretien du cimetière. Le maire proposa une commission (Coutan, Moreau et Roland) pour s'occuper de l'installation d'une salle des fêtes provisoire.

En juillet, la commune de Périgny envisagea de prendre en charge la commune sinistrée d'Yves et d'organiser une collecte en sa faveur.

Enfin, les trois membres de la commission précitée ne furent pas réélus aux élections d'Octobre 1945.

Édouard Damour demeura maire de la commune de Périgny.